

le courrier de Mantes

R 92008-4696-F-1,50 €



MANTES • MEULAN • LES MUREAUX

la fête
Fête d'artistes du VEXIN

- Costumes
- Art de la table
- Décorations
- Carterie
- Projet de construction
- Cadeaux
- Jeux traditionnels
- Balcons
- Anniversaire
- Déguisements
- et accessoires...

PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - COLLECTIVITES
Du lundi au samedi de 10 h à 19 h 30

FAMILY VILLAGE - A13 sortie 9
78490 AUBERGEVILLE - 01 30 95 78 08

VEXIN La fronde contre les carrières s'amplifie



Is sont désormais 25 maires à s'opposer au projet d'extension des carrières de calcaire dans le Vexin, un dossier vieux de 20 ans. Ils ont signé une motion faisant écho à une autre motion présentée ce lundi au parc naturel régional du Vexin. Ces élus font part de leurs craintes concernant notamment les ressources en eau. (P. 2)

SNCF

Des agents du Mantois en conseil de discipline pour des tweets (P. 8)

Buchelay

Opération coup de poing contre les chauffards au péage (P. 7)

Epône

Caves inondées cité Richelieu : les locataires en colère (P. 21)

Meulan

Impôts locaux : la baisse attendue ne viendra pas (P. 30)



Val Fourré

Imbroglio juridique sur la Dalle (P. 15)

Offre valable du 30 mars au 22 avril 2017

Les IMMANQUABLES

-10% -20% -30% -40%

1300 m²

Maisonnette de 100 m² au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

MEUBLES PAZERY
47, rue Porte-aux-Saints
78200 Mantes-la-Jolie
01 34 77 00 25
www.pazerymeubles.com

Parking magasin gratuit : 44, rue des Martrats

TEMPUR
MATERASSIERS D'EXCELLENCE

Authentique

Signature

EXTENSION DES CARRIÈRES.

La fronde s'amplifie

La grogne contre l'extension des carrières à Brueil-en-Vexin a de beaux jours devant elle. 25 élus du Mantois viennent de signer une motion demandant l'abandon du projet et les rangs des riverains contestataires ne cessent de grossir.

25 élus font bloc face au projet

La fronde contre l'extension de la carrière cimentière gagne du terrain. Ce jeudi, vingt-cinq maires du Mantois officialiseront une motion demandant « l'abandon » de ce projet très contesté.

Calcia veut ouvrir une nouvelle carrière de calcaire sur les communes de Brueil-en-Vexin, Fontenay-Saint-Père, Guitrancourt et Saily, afin d'alimenter sa cimenterie de Gargenville. Plus de six cents habitants de la région, réunis en association, militent avec force depuis des années contre cette extension (voir ci-dessous). Maintenant, c'est au tour des élus de la Vallée de la Montcient, de la Vallée de la Seine et du Vexin de monter au front.

Des maires hors
périmètre
rallient le
mouvement

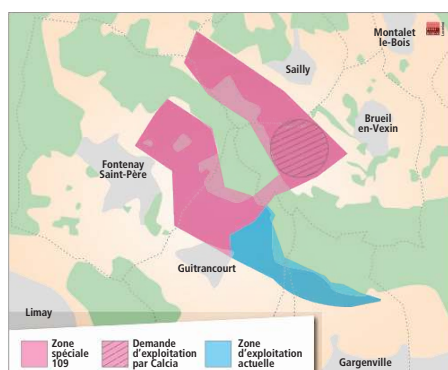
Parmi les signataires de la motion, on retrouve notamment les maires de Saily, Fontenay-Saint-Père et Brueil-en-Vexin, concernés au premier plan. Mais aussi ceux d'Épône, des Mureaux, de Follainville-Dennemont, de Drocourt, de Lainville-en-Vexin, et même Françoise Descamps-

Crosnier (PS), la députée de la circonscription, tous « inquiets » de l'impact de cette nouvelle surface d'exploitation cimentière de 104 hectares sur le cadre de vie (lire ci-contre).

Le Vexin en alerte

Une seconde motion conteste le bien-fondé de l'opération. Elle a été présentée lundi 27 mars aux 95 élus membres du syndicat d'aménagement du parc naturel régional (PNR) du Vexin. Ces deux textes relaient des revendications similaires. « La motion des vingt-cinq maires va plus loin, en demandant l'abandon du projet, précise Bruno Caffin, maire de Brueil-en-Vexin. L'existence de la zone 109 est inscrite dans les statuts du PNR, qui ne peut donc pas demander cela. Cette seconde initiative permet aussi d'ouvrir la contestation aux élus de communes situées en dehors du Vexin, qui se sentent concernés par l'activité de la cimenterie. »

Les deux motions s'interrogent sur l'impact des forages à venir sur les ressources en eau du territoire : pollution de la nappe phréatique, disparition des réseaux de sources, assèchement des cours d'eau... Elles font état des nuisances potentielles provoquées par l'exploitation de la future carrière : bruit, poussières, pollution atmosphérique, vibra-



Le projet s'étend sur 104 hectares, entre Brueil-en-Vexin, Fontenay-Saint-Père, Guitrancourt et Saily

tions... « L'activité de l'usine de Gargenville construite en 1921 [...] rejette dans l'atmosphère 1 000 tonnes de CO₂, des oxydes d'azote et des particules fines, dans une zone classée comme sensible du point de vue de la mauvaise qualité de l'air », soulignent-ils, demandant que « les risques sanitaires engendrés par le projet soient clairement maîtrisés ».

Enjeu économique

Il est question aussi des conséquences économiques. L'extension amputera le territoire de nombreuses terres agricoles. Les signataires craignent que

cela cause du tort à l'économie locale, riche notamment de son « tourisme rural » et de « nombreux emplois ». Les frondeurs exigent donc que « les enjeux économiques » du projet, qualifié d'utilité publique, « soient prouvés et mis en regard de l'activité locale actuelle ».

Cette prise de position intervient alors que Calcia s'apprête à déposer une demande d'autorisation pour exploiter pendant trente ans la nouvelle carrière afin de pouvoir poursuivre son activité, alors que le gisement actuel, situé à Guitrancourt, arrive à terme.

R.V.

POURQUOI ONT-ILS SIGNÉ ?

Parmi les 25 élus signataires, le *Courrier* en a interrogé cinq et leur a demandé ce qui les avait poussés à signer la motion.

▲ **Françoise Descamps Crosnier**, députée de la 8^e circonscription : « C'est un dossier que je suis depuis très longtemps, à l'époque en tant que conseillère régionale. En 2005-2006, à l'occasion de la révision de la charte du PNR, il aurait été possible de faire quelque chose. Cette opportunité n'a pas été saisie. Le principe de précaution me conduit à demander le retrait du projet. Le travail remarquable de l'association et son argumentaire approfondi font que de plus en plus de maires se rallient à sa position. Je partage son point de vue sur la nécessité de trouver des alternatives sur le plan économique et sur l'emploi ».

▲ **Guy Muller** (maire d'Épône) : « Après les pics de pollution que nous avons vécus cette année, je pense qu'il faut prendre très au sérieux le problème de la qualité de l'air que nous respirons. J'ai signé la motion pour marquer mon inquiétude face au problème de pollution atmosphérique que génère l'activité de la cimenterie de Gargenville. »

▲ **Samuel Boureille** (maire de Follainville-Dennemont) : « D'un côté, on ne peut pas dire que l'on protège les paysages à travers un parc naturel régional, non seulement pour le cadre de vie des gens qui y habitent, mais aussi pour tous les habitants du Mantois qui en profitent pendant leurs loisirs, et de l'autre faire des trous partout ».

▲ **Dominique Pierret** (maire de Drocourt) : « La commune de Drocourt n'est pas directement concernée par le périmètre de la zone 109. Nous sommes en bordure. En revanche, le problème de la préservation de nos ressources en eau devient sérieux. Or, une étude réalisée par le parc naturel régional du Vexin montre des problématiques et un impact possible de l'extraction du calcaire sur la ressource en eau. D'autre part, j'ai voulu être solidaire avec les maires du secteur. Nous travaillons ensemble au quotidien, il me semble normal d'être à leurs côtés ».

▲ **Stéphane Hazan** (maire de Lainville-en-Vexin) : « Le bassin de la Montcient alimente Lainville-en-Vexin en eau. Donc, nous sommes directement concernés. En plus, nous sommes dans une région polluée, notamment par l'usine Calcia qui est très vieille. Elle rejette des particules très fines, qui s'infiltrent profondément dans les poumons et même dans le sang, pouvant causer plusieurs types de cancer. Si l'usine doit perdurer, mais il faudra absolument en limiter la pollution. Le site peut continuer à fonctionner sans pour autant étendre les carrières. Pour cela, il faut acheminer le calcaire par voie fluviale. »

Plus de 600 riverains contestataires

Ils sont aujourd'hui 620, dont 38 nouveaux depuis janvier à avoir grossi les rangs de l'AVL3C, la « vieille assoc » réactivée pour toujours la même bataille : empêcher l'extension des carrières. Et samedi, à l'occasion de leur assemblée générale à Brueil-en-Vexin devant une salle comme toujours comble, Dominique Pélegrin, la présidente a fait le point de la situation et des actions quasi non-stop de l'année écoulée. Car, oui, ils ont bien occupé le terrain : beaucoup de courriers (depuis les dirigeants d'Heidelberg Ciment jusqu'à Ségolène Royal) ; beaucoup de publications (une newsletter distribuée à 8 000 exemplaires, tracts, affiches, reportage sur France 3 Ile-de-France, presse locale et journaux municipaux) ; beaucoup de réunions publiques ; beaucoup de « manifs de parking » chaque fois



Dominique Pélegrin,
la présidente de l'AVL3C.

que les élus de la communauté urbaine GPS&O se réunissent avec tracts, fresques et... sourires.

L'impact sur l'eau inquiète

L'année a été marquée par l'enquête publique sur les forages d'eau potable de Meulan par Veolia, l'importance vitale de la Montcient et les risques encourus avec l'extension des carrières, mais aussi par le rachat

de Italcementi par Heidelberg Ciment, même si jusqu'à ce jour on ignore les intentions des Allemands concernant Calcia. Et enfin, par la protection de la source de captage de Saily et Drocourt qui a rallié de nombreux maires.

Quant aux perspectives, autour des trois axes porteurs de la préservation de l'eau, de la santé des habitants et de l'emploi, les groupes de travail de l'association vont continuer d'approfondir leurs arguments. C'est le sérieux de leur argumentaire qui a fait mouche « et rallié de nombreux élus de la région » de tous les horizons politiques. Il n'y a guère que Bédier qui, en ne voulant rien entendre, se ringardise » a commenté la présidente.

Ils étaient d'ailleurs nombreux dans la salle, ces élus : la députée, Françoise Descamps-Crosnier, les maires et adjoints de

Brueil, Oinville, Aincourt, Fontenay, Lainville, Saily, des élus des Mureaux, Juziers. Et l'AVL3C va poursuivre son travail avec le PNR et les autres associations qui œuvrent pour « l'intérêt général ».

Un recours devant la justice européenne

Pour conclure, l'actualité « brûlante » : les deux recours devant le tribunal de Versailles de lundi. Le projet d'une action auprès de la Cour Européenne contre l'État français qui ne protège pas sa population ». Et enfin, une position clairement énoncée pour les prochaines élections législatives : « Notre association n'est pas politique mais nous appellerons résolument à ne pas voter pour les candidats qui ne condamneraient pas clairement le projet de carrière. »

C'est « inéluctable » pour Pierre Bédier

L'association AVL3C, qui avait demandé audience au président du conseil départemental, a été reçue le 6 mars dernier. « Beaucoup d'élus ont évolué dans leur position depuis quelque temps. Nous souhaitons rencontrer Pierre Bédier pour connaître son point de vue et lui présenter nos arguments notamment pour ce qui concerne la protection de la ressource en eau et la situation alarmante de la pollution atmosphérique dans la vallée de la Seine », explique la présidente Dominique Pélegrin.

Mais les trois membres de l'association qui assistaient à l'entretien sont ressortis un tantinet déçus : « Pierre Bédier nous a expliqué qu'au nom de l'emploi et par nécessité de produire du ciment pour la construction et les travaux publics, l'extension des carrières dans le Vexin était inéluctable », explique la présidente de l'AVL3C. « Pour étayer notre argumentation, nous lui avons apporté quelques documents qu'il n'a pas souhaité prendre », regrette-t-elle.